

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30.05.2024

Délib 2024.05/01 | **Approbation du procès-verbal du 04.04.2024**

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'Unanimité ADOPTE le procès-verbal rédigé par Richard NAZE, secrétaire de séance du conseil du 04.04.2024

Délib 2024.05/02 | **Délibération concernant le bail du local commercial « L'Epicurienne »**

Ce point ne peut pas être voté car nous n'avons pas reçu du vendeur ni de l'acheteur les éléments pour rédiger le bail. Report de ce point lors d'un prochain conseil.

Délib 2024.05/03 | **Tirage au sort des jurés d'assises**

L'arrêté préfectoral du 4 avril 2024 prévoit, pour la commune de Sonchamp, le tirage au sort de trois noms. Un tiers des personnes tirées au sort dans les Yvelines et qui remplissent les conditions matérielles et morales constitueront le jury d'assises. Le Conseil Municipal, Après avoir procédé au tirage au sort, CONSTATE que les 3 personnes tirées au sort sont les suivantes : Mme. BEDICAM Stéphanie, Mme. LOISON Sylviane, M. VYDT Aurélien

Délib 2024.05/04 | **Délibération concernant la demande de dérogation de l'école à 4 jours**

Madame l'inspectrice d'académie de l'Education Nationale des Yvelines a envoyé un courrier relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. La commune bénéficiait d'une dérogation jusqu'au 31 août 2024 pour l'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine. Le renouvellement porte sur une durée de 3 ans. Madame Le Maire a sollicité Madame la directrice qui indique que le corps enseignant est favorable au renouvellement. **DECIDE de maintenir** la semaine d'enseignement sur 4 jours pour une durée de 3 ans. L'avis du Conseil d'école de l'Ecole la Genetière devra être sollicité et obtenir un avis favorable afin de finaliser la demande de dérogation.

Délib 2024.05/05 | **Délibération concernant les baux des médecins**

Une rencontre avec deux des médecins a eu lieu en mairie afin de faire le point sur l'organisation de la future maison médicale. Le bail actuel, est un bail solidaire (les 3 médecins étaient liées). Etant donné la nouvelle configuration du futur cabinet médical, le bail deviendrait individuel. Une commission est montée pour travailler sur les baux. Ce sera l'occasion d'évoquer les annonces à publier pour proposer les locaux à de nouveaux praticiens et faire le choix dans les candidatures reçues. Ce point sera voté au prochain conseil municipal.

Délib 2024.05/06 | **Délibération concernant l'habitat rural de la CART**

Madame Le Maire souhaite solliciter la communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires, pour une demande de subvention au titre de l'habitat rural. Il s'agit de la rénovation totale d'un appartement communal situé au 59 Rue André Thome, au-dessus du commerce multiservices « L'Epicurienne ». Au départ de la dernière locataire, la commune a décidé de réaliser une rénovation totale de l'appartement, en insistant sur l'isolation des murs et du grenier afin d'améliorer ses performances énergétiques. L'électricité a également été remis aux normes et des travaux de plomberie ont été réalisés. Le montant total des travaux s'élève à **20918€ HT soit 23321.74€ TTC**
La commune sollicite une subvention de 10 459€ soit 50 % du hors taxe des travaux. L'autre moitié étant prise en charge sur les fonds propres de la commune. Ce point a été mis à l'ordre du jour du conseil communautaire du 28 mai. La délibération prise ce jour sera envoyé dans les meilleurs délais.
Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité DECIDE de présenter un dossier de subvention dans le cadre de l'habitat rural auprès de le Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires

Délib 2024.05/07 | **Présentation du Rapport Social Unique 2022**

Selon les dispositions de l'article L231-1 du Code Général de la Fonction Publique, les administrations mentionnées à l'article L. 2 doivent élaborer chaque année un rapport social unique rassemblant les éléments et données à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion prévues au chapitre III du titre 1er du livre IV, déterminant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines dans chaque administration,
Les modalités de collecte des données du rapport social unique sont précisées par le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020.

L'article 2 de ce décret dispose que "les collectivités territoriales et leurs établissements publics affiliés à un centre de gestion adressent les données dont ils disposent au centre dont ils relèvent au moyen du portail numérique mis à leur disposition par celui-ci. Ce portail est également accessible aux collectivités territoriales et à leurs établissements non affiliés à un centre de gestion".

Délib 2024.04/09	Délibération concernant la révision des baux d'occupation du Domaine Public
-------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

Suite à la demande de la trésorerie, les baux suivants doivent être mise à jour.

Les loyers sont réglés tous les ans mais les conventions n'ont pas évolué depuis la première date de signature.

Une famille a signé une convention en 2014 pour une durée de 5 ans. Une autre famille a signé la convention en 2014 pour une durée de 5 ans. Et une famille a signé la convention en 2014 pour une durée de 1 an

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'**unanimité** DECIDE de renouveler les baux DECIDE une augmentation de 5% d'augmentation à partir de 2024 pour 5 ans.

CHARGE Madame Le Maire d'appliquer les nouveaux tarifs :

- 304.50 euros au lieu 290 euros par an.
- 136.50 euros au lieu de 130 euros
- 68.25 euros au lieu 65 euros

PRECISE que cette mesure est propre à l'occupant actuel.

Délib 2024.04/10	Délibération concernant des espaces sans tabac
-------------------------	-------------------------------------------------------

Le Conseil Municipal des Enfants a pris cette thématique en main. Les enfants de l'école de Sonchamp ont dessiné dans l'agenda de la Ligue contre le cancer.

Ce sujet tient à cœur aux enfants car ils trouvent qu'il y a beaucoup d'incivilités autour de l'école malgré les différents rappels et/ou signalisation en place (stationnement, déjections canines...). Les lieux d'implantation des espaces sans tabac sont décidés aujourd'hui.

Au prochain conseil municipal, Madame Le Maire demandera l'accord du Conseil Municipal pour signer la convention.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à la majorité DESIGNER les zones suivantes comme espaces sans tabac :

- Cour de la bibliothèque, parking des écoles et du gymnase, parvis devant la mairie
- Parking de la micro-crèche

Délib 2024.04/11	Remboursement d'une facture d'eau d'un locataire des logement communaux
-------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

Des locataires ont reçu une facture d'eau du SEASY assez conséquente. Ils présentent à la commune une demande de remboursement d'une partie de celle-ci, l'origine de la fuite semblant incomber au propriétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'ajourner cette délibération en attente de davantage d'informations.

2024.04/12	Questions diverses
-------------------	---------------------------

Voirie/ terrains :

- A Chatonville, Orange nous informe d'une réparation de câbles,
- Le Blow-patcher (réparateur de voirie) est intervenu sur 3 jours. Les secteurs de la Reverderie, Chatonville et le parking de l'école ont été réparés. Il reste une journée (à disposition de la commune) qui sera peut-être faite après l'été en fonction des trous à reboucher.
- L'abri bus de la Huniere sera installé avant l'été, l'emplacement a été repéré par l'entreprise.
- Stationnement rue de l'Ardillier : Lors de l'activité théâtre et lors du catéchisme les véhicules stationnent en dehors des emplacements réservés, ce qui crée de l'insécurité. Un communiqué sera fait à la paroisse et pour le théâtre afin de les sensibiliser au danger et à les diriger vers les parkings les plus proches comme celui de l'école.
- La mairie de St Arnoult a installé des balises bleues sur les passages piétons. La commune va se rapprocher de leurs services afin de connaître leur fournisseur.
- Route du bois Jabineau : une remise en état est prévue la semaine prochaine avec une circulation alternée. C'est convenu avec R.T., l'espace Rambouillet et l'entreprise de travaux.
- La route de Renonvilliers va être refaite par la Méthanisation, elle devrait ensuite être classée transcom et subventionnée.
- Deux arbres sont morts dans la cour de l'école primaire et sur le parking de l'école. Un devis sera demandé pour les couper
- Des barrières forestières sont cassées. Un tour sera fait avec les services techniques. Le P.N.R. peut subventionner.

Bâtiments :

- Classement de l'Eglise : la réponse de la DRAC est toujours en attente

- Cabinet médical : réception de la fin de chantier décalée courant septembre à cause du retard pris par la première entreprise de désamiantage. Les poutres de renfort sont en cours de pose ainsi que le plancher. Le plaquiste commence semaine prochaine.
- Pignon de Greffiers : les micros pieux ont été coulés. Une première longrine sur les deux a été coulées. Livraison de la première phase prévue fin juin.

Evénements/ réunions :

- Le forum des associations se tiendra le samedi 7 septembre car le weekend des 14 et 15, il y a la Fête de la Terre sur le territoire.
- Relance pour les jeux intervillage organisés par RT car seulement 4 inscrits pour une équipe de 20.
- Il n'y aura pas « les Yvelines font leur cinéma » cette année sur la commune, qui en a déjà bénéficié.
- Conseil Municipal des Enfants (CME) : 2 actions en place mini tournoi en juin et chasse au trésor en juillet
- Réunion à I.D.F. mobilité : pour le transport scolaire. Le département réduit considérablement sa participation financièrement aux différents transports scolaires. Les règles de sécurité sont respectées sur nos points d'arrêts (zébras, panneaux). Pour la ligne régulière l'arrêt de la mairie pose question car le passage piéton doit normalement se trouver à 10 mètres de l'arrêt. Lors de la création plusieurs solutions avaient été évoquées mais, la route étant en pente, c'est l'aménagement actuel qui avait été retenu. Idf mobilité peut proposer des formations pour les accompagnateurs.
- Réunion syndicat de rivière : 4 communes de la Voise refusent de rentrer dans le syndicat car elles souhaitent privilégier les limites administratives plutôt que le bassin versant pour le périmètre du syndicat.
- CCAS : prochain voyage 20 juin et réunion du conseil administration le 13 juin.
- Périscolaire : demain soir réunion élus, périscolaire, enseignant et parents d'élèves pour préparer la rentrée.
- Sonchamp environnement : une solution a été proposée pour habiller le transformateur avec une bâche accrochée. Le projet en est aux prémices, un concours pourrait être envisagé via le journal, consultation des voisins...solution peu onéreuse.

Divers :

Plusieurs commissions sont montées :

Plan Communal de Sauvegarde / Zones d'accélération énergétique / Aménagement des terrains « Marchand » / Aménagement des sentes / Commission pour les baux (médecins + épicienne) / Actualisation de la base espaces verts et boisés publics.

- Annonce du décès du Président du SEY et maire de Maule, M Laurent RICHARD.
- La Sous-préfète de Rambouillet Mme GILBERT, a été nommée en Guyane. Elle est remplacée par M Nicolas VENTRE nommé hier et qui prendra ses fonctions le 17 juin. Mme GILBERT a adressé un courrier de remerciements à la commune en évoquant un bon souvenir sur le territoire.
- Départ du père Charles Henri Hugué pour Jouars Pontchartrain
- Départ du Lieutenant Oliver qui fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2024. Il est remplacé par le Lieutenant SCHMITT
- Remerciements aux agriculteurs de la méthanisation pour l'entretien des routes après leur passage et d'avoir signalé le trajet en amont.
- Jean Charles GANDRILLE offre aux membres du conseil municipal son CD en remerciement de l'enregistrement dans l'église. Le conseil municipal l'en remercie.
- Poulailleur communal : les parents volontaires s'en occupent très bien. Il est bien nettoyé. Les poules vont très bien.
- Des hélicoptères passent très souvent. Ils sont en exercice dans le cadre Vigipirate en vue des Jeux Olympiques.